

Budget primitif 2013

Comité syndical du 28 janvier 2013

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL	2
Section de fonctionnement	2
Section d'investissement.....	7
BUDGET ANNEXE.....	8
Section de fonctionnement	8
Section d'investissement.....	13
Charges d'emprunt.....	15
Amortissements.....	15

INTRODUCTION

Ce budget primitif est basé sur les hypothèses exposées lors du Débat d'Orientation Budgétaire auquel on se reportera utilement :

Pour le budget principal, une augmentation des cotisations à 0,50€ par habitant pour le Conseil général et les EPCI, la mise en œuvre de certains projets concernant l'e-administration, la consultation relative au renouvellement des marchés télécoms touchant les membres du groupement de commandes correspondant et l'application des termes de la charte des ENT pour ce qui concerne cette activité en investissement comme en fonctionnement.

Pour le budget annexe, le passage de la contribution par site connecté à la fibre optique à 840€ HT, la mise en œuvre de la charte de la messagerie et des tarifs d'accès à ce service.

Pour les investissements, il faut noter l'inscription des crédits pour la mise en œuvre du SDTAN conformément à la délibération du Comité syndical du 18 juin 2012. Un ajustement sera éventuellement réalisé en DM1 si le syndicat mixte obtient des informations plus précises de l'Etat quant aux conditions de démarrage de l'opération. Le syndicat mixte prévoit également de réaliser une mise à niveau de la tête de réseau et des investissements relatifs au filtrage de la messagerie mutualisée. Le financement est prévu par emprunt.

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Principal de Somme Numérique comprend les activités non commerciales du syndicat mixte, à savoir les charges d'administration générale, les services d'administration électronique et les Espaces Numériques de Travail.

Ce Budget Principal est régi par le Plan des Comptes M14.

Section de fonctionnement

	CA 2011	TOTAL 2012 BP+DM	Prev 2013
DEPENSES			
Administration générale	400 116,70	590 600,00	486 750
Administration électronique et autres services	86 358,55	100 800,00	111 100
ENT	283 493,27	455 474,00	397 110
Prestations de services télécoms			26 500
Virement en section d'investissement		2 291,57	20 174
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	769 968,52	1 149 166	1 041 634
RECETTES			
Recettes de fonctionnement de la structure	72 073,74	29 000	12 666
Cotisation des membres du syndicat mixte	598 190,84	627 344	678 570
Recettes des ENT (contributions et subventions)	290 057,36	251 190	323 199
Recettes administration électronique			700
Prestations de services télécoms			26 500
Excédent de fonctionnement antérieur	51 277,91	241 631,33	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 011 599,85	1 149 166	1 041 634

Administration générale

Au 1^{er} janvier 2013, le syndicat mixte emploie 8 agents dont les salaires sont répartis par services, pour plus de lisibilité des comptes :

- un Directeur	Budget principal - Administration générale
- une Adjointe au Directeur	Budget principal - Administration générale
- une Assistante de Direction	Budget principal - Administration générale
- une Assistante de Gestion	Budget principal - ENT
- un Chef de projet « e-Education et lutte contre la fracture numérique »	Budget principal – ENT
- un Chef de projet Web	Budget principal – Adm. électronique et autres services aux membres
- un chef de projet infrastructures	Budget annexe – réseau
- un ingénieur chargé du SIG	Budget annexe – réseau

Le budget primitif intègre deux recrutements sur des emplois permanents : un agent administratif au budget principal et un agent technique au budget annexe.

Désignation	budget 2012	Prévision 2013
Personnel affecté à l'administration générale	307 608	260 000,00
Charges d'exploitation	222 600	226 750,00
TOTAL DEPENSES	530 208	486 750,00
Sous-location ONISEP + Somme Haut Débit	25 000	7 500,00
Remboursement parts agents Chèque Déjeuner	4 000	4 000,00
Remboursement arrêt maladie	0	1 165,00
Cotisation des membres	627 422	678 570,00
TOTAL RECETTES	656 422	691 235,00
Ecart RECETTES - DEPENSES	126 214	204 485,00

Dans ce sous-budget retraçant l'activité d'administration générale, sont répertoriés les salaires de 4 postes (**260 000€**).

Les charges courantes de fonctionnement de la structure administrative sont reconduites en 2013 pour un montant de **226 750€ TTC**.

Ces dépenses sont réparties comme suit :

Loyer et charges, assurances, nettoyage	117 500 €
Moyens administratifs (fournitures, photocopieurs, machine à affranchir, véhicule de service, services bancaires...)	29 750 €
Télécoms du personnel de Somme Numérique	10 500 €
Personnel – médecine du travail, Chèque-déjeuner, CNAS, assurance des risques statutaires	26 500 €
Communication	5 000 €
Missions, réceptions, frais de représentation du Président	12 500 €
Honoraires Amiens Métropole + avocat	25 000 €
TOTAL	226 750 €

En recettes :

- Somme Numérique sous-loue un bureau à Somme Haut Débit, pour un loyer estimatif de **7 500€**. Le plateau libéré par l'ONISEP devrait être occupé en cours d'année par l'association CARMEN
- Le remboursement des parts agents de Chèque-Déjeuner : **4 000€**.
Les agents de Somme Numérique bénéficient de Chèques-Déjeuner, dont la participation de 40% est déduite de leur fiche de paye.
- Un remboursement de l'assurance pour un congé maternité : **1 165€**.
- Les cotisations des membres de Somme Numérique : **678 570€**.
Les cotisations syndicales sont calculées sur la base de la population (source publication DGCL), à savoir 0,50€ par habitant pour le Département et les communautés de communes et 1,20€ par habitant pour Amiens Métropole.

Les éventuelles adhésions en cours d'année n'ont pas été intégrées au budget primitif (communautés de communes Avre Luve Moreuil, Haute Somme notamment).

Membres	Nb Habitants source dgcl	Cotisations 2013
Département de la Somme	569 775	284 887,50
Abbevillois	32 086	16 043,00
Amiens Metropole	179 220	215 064,00
Authie et Maye	17 718	8 859,00
Baie de Somme sud	12 625	6 312,50
Bernavillois	6 474	3 237,00
Bocage Hallue	13 815	6 907,50
Bresle Maritime	34 193	17 096,50
Canton de Conty	9 463	4 731,50
Canton de Novion	8 349	4 174,50
Doullennais	15 198	7 599,00
Hallencourt	9 039	4 519,50
Haut-Clocher	7 831	3 915,50
Haute Picardie	8 402	4 201,00
Oisemont	6 861	3 430,50
Ouest amiens	11 752	5 876,00
Pays du Coquelicot	27 782	13 891,00
Pays Hamois	13 219	6 609,50
Pays Neslois	8 135	4 067,50
Roisel	7 797	3 898,50
Santerre	9 274	4 637,00
Sud Ouest Amiénois	21 643	10 821,50
Val de Nièvre et Environs	17 439	8 719,50
Val de Noye	9 241	4 620,50
Val de Somme	24 932	12 466,00
Vimeu Industriel	18 262	9 131,00
Vimeu Vert	5 707	2 853,50
TOTAL GENERAL	1 106 232	678 570

Ces recettes sont affectées à l'administration générale et au financement des services mutualisés « administration électronique et autres services » et « ENT », détaillés ci-après.

Prestations de services de télécommunications

Désignation	budget 2012	Prévision 2013
Annonces et insertions		1500
Achats de prestations de services		25000
TOTAL DEPENSES SERVICES	0	26 500
Prestations de services		26 500
TOTAL RECETTES SERVICES	0	26 500
Ecart RECETTES - DEPENSES	0	0

Conformément à l'acte de constitution du groupement de commandes télécoms, le syndicat mixte individualise dans une annexe budgétaire les dépenses liées au fonctionnement de ce groupement. En tant que coordonnateur du groupement, le syndicat mixte est chargé de mettre en place la procédure de consultation pour le renouvellement des marchés télécoms. Les frais seront répartis entre les membres du groupement (estimation de 26 500€).

Administration électronique et autres services

Désignation	budget 2012	Prévision 2013
Personnel	65 000	55 000
Déplacements	1 000	1 000
Mission	1 000	1 000
Chèques déjeuner	1 800	1 800
Cotisations	16 000	15 000
Prestations de services	6 000	7 300
Formation Démat et autres	10 000	10 000
Achats de prestations de services	0	20000
TOTAL DEPENSES SERVICES	100 800	111 100
Remboursement part agent Chèques déjeuner	700	700
TOTAL RECETTES SERVICES	700	700
Ecart RECETTES - DEPENSES	-100 100	-110 400

Ce sous-budget comprend :

- les charges salariales du Chef de projet Web et frais annexes
- la cotisation de l'ADULLACT au nom de tous les membres de Somme Numérique, leur ouvrant ainsi l'accès à leur catalogue de services, notamment les logiciels de gestion OpenCimetière, OpenElec, la plateforme ACTES pour le contrôle de légalité (15 000€)

L'ADULLACT - Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour l'Administration et les Collectivités Territoriales - s'est donnée pour objectifs de soutenir et coordonner l'action des collectivités territoriales, des administrations publiques et des centres hospitaliers dans le but de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public.

- la prestation de maintenance et de hotline de la plateforme de marchés en ligne LOCAL TRUST mise à disposition des membres de Somme Numérique (7 300€). Ce prix est fixe quelque soit le nombre de marchés mis en ligne et le nombre de comptes ouverts.

Mi janvier 2013, 3 642 entreprises étaient inscrites sur la plateforme dont 583 entreprises précisant une adresse dans le département de la Somme. Sur l'année 2012, 476 marchés ont été publiés. 4410 dossiers ont été retirés par des entreprises ayant créé un compte. 162 réponses électroniques ont été déposées sur la plateforme. Les principaux utilisateurs sont les services du Département, d'Amiens et Amiens Métropole. Ce service sert également à 29 communes, 15 communautés de communes, le Centre de gestion de la fonction publique de la Somme, la FDE 80, le SMIRTOM Picardie Ouest et des syndicats d'eau et assainissement.

- les formations relatives à la dématérialisation du contrôle de légalité, à l'utilisation des logiciels métiers ou de la plateforme de marchés en ligne (10 000€).
- La mise en œuvre de nouveaux services liés à l'e-administration (20 000€) ; l'installation sur les serveurs de Somme Numérique de la plateforme d'échanges sécurisés PASTELL permettant notamment de préparer les transmissions à venir avec le TRESOR PUBLIC, l'installation du e-parapheur de l'ADULLACT. Somme Numérique prévoit également de nouvelles évolutions de son site Web (présentation de la cartographie...)

Espaces Numériques de Travail (ENT)

Désignation	budget 2012	Prévision 2013
ENT - Administration (organisation pédagogique)	79 100	92 000
ENT - CRDP	20 000	20 000
Annonce marché	0	2 000
location voiture	4 000	4 000
carburant		1 000
assurance voiture	1 500	1 500
déplacements	1 000	1 000
Réception	500	500
Missions	1 000	500
Chèques déjeuner	1 800	3 250
ENT PRIMAIRES Contenus pédagogiques	127 727	107 000
ENT COLLEGE- Contenus pédagogiques		18 500
ENT PRIMAIRES - création comptes plateforme	143 847	74 945
ENT COLLEGE- création comptes plateforme		70 815
formation	100	100
Achats de prestation de services	75 000	0
TOTAL DEPENSES	455 574	397 110
Remboursement part agent Chèques déjeuner	700	700
Subvention FEDER	87 133	90 434
Contribution du CG80 pour comptes ENT Collèges	101 131	89 315
Contribution des membres cf. Charte ENT	62 226	142 750
TOTAL RECETTES	251 190	323 199
Ecart RECETTES - DEPENSES	-204 384	-73 912

Les dépenses mutualisées sont :

- les charges salariales du chef de projet, d'une assistante de gestion chargée du suivi administratif et comptable des marchés et autres frais annexes
- la redevance du CRDP (20 000€) chargé d'accompagner le projet sur l'aspect pédagogique
- l'évaluation des usages de l'ENT (20 000€)

Les dépenses imputables aux collectivités concernées en fonction du nombre d'élèves inscrits dans le projet :

- ENT PRIMAIRES – les comptes d'accès à la plateforme et les contenus pédagogiques pour un objectif de 14 275 comptes pour l'année scolaire 2012-2013
- ENT COLLEGES – les comptes d'accès à la plateforme et les contenus pédagogiques

Les recettes de ce service sont :

- le remboursement de la part agent des Chèque-Déjeuner (700€)
- les subventions attendues du FEDER, à savoir 30% du projet ENT PRIMAIRES (90 434€)
- les contributions des membres proportionnelles au nombre d'élèves du primaire inscrits dans le projet (119 256 €), à savoir 10€ par élève pour un compte ENT + accompagnement à la scolarité (estimation)
- les contributions du CG80 pour les collèges en ENT (89 315€)

Section d'investissement

	CA 2011	TOTAL 2012 BP+DM	Prev 2013
DEPENSES			
Matériels informatiques pour les ENT	489 583,67	600 000,00	400 000
Affectation du FEDER pour les TBI	21 588,60	0,00	
Reports de dépenses de l'exercice précédent	784,57	50 050,73	
Mobilier de bureau et matériels informatiques		1 690,00	20 174
Provision pour Aménagements ou travaux divers		176 484,28	
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques		3 000,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	511 956,84	831 225	420 174
RECETTES			
Remboursement des matériels ENT et subventions	537 656,86	600 000,00	400 000
Remboursement des matériels ENT - report de 2010	172 457,00	0,00	
Excédent d'investissement antérieur	30 776,42	228 933,44	
Virement de la section de fonctionnement		2 291,57	20 174
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	740 890,28	831 225	420 174

Matériel informatique pour les ENT

Les matériels informatiques pour les besoins du projet ENT sont achetés dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par Somme Numérique (400 000€). Le marché a été passé sous la forme d'un accord cadre, avec au minimum 3 sociétés retenues par lot. Cela permet de faire jouer la concurrence à chaque besoin et de bénéficier ainsi des baisses de prix sur les matériels.

Ce montage juridique et financier permet à Somme Numérique d'intégrer les Tableaux Blancs Interactifs dans la demande FEDER et de bénéficier ainsi cette année de 30% de subvention sur ces matériels. Le solde est financé par les membres du groupement de commandes.

Investissements pour l'administration générale

Le report de la section de fonctionnement permet d'inscrire un budget de 20 174€ pour l'aménagement des locaux, le renouvellement des matériels informatiques, des certificats électroniques et licences pour la plateforme de marchés en ligne.

Equilibre du budget principal

Le budget principal 2013 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de 1 690€ de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2013 pour le budget principal de Somme Numérique s'élève à **1 461 808€ TTC.**

BUDGET ANNEXE

Le Budget Annexe du syndicat mixte est régi par l'Instruction Budgétaire et comptable M4 des services publics locaux à caractère industriel et commercial.

Section de fonctionnement

Objet	CA 2011	Total budget 2012	Prev 2013
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
Exploitation centre serveurs et hébergement	222 541,14	333 000	249 473,00
Réseau - exploitation, commercialisation et maintenance	1 038 061,49	1 248 580	1 250 710,00
Frais de fonctionnement des armoires NRAZO	38 438,23	49 500	54 000,00
Prestations Télécoms mutualisées	41 406,00		
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 340 446,86	1 631 080	1 554 183,00
Intérêts de la dette	1 288 514,49	1 300 804	1 309 500,00
Annulation de titres de l'exercice précédent	70 385,60	0	
Amortissement du réseau et matériels	2 039 624,05	2 005 825	2 005 825,00
Virement à la section d'investissement		105 135	2 675 365,00
Total dépenses	4 738 971,00	5 042 844	7 544 873,00
RECETTES			
Recettes du centre serveurs	6 809,60	247 000	81 500,00
Location du réseau PN aux opérateurs	1 527 608,48	1 548 000	1 683 000,00
Recettes location longue durée	46 800,00	46 800	46 800,00
Contributions des membres à l'utilisation du réseau	179 681,66	212 000	229 500,00
Contribution CG80 antennes satellites	1 050,00	1 500	1 500,00
Dégroupage sites publics par DSLAM publics	37 649,67	45 000	45 000,00
Prestations téléphoniques des membres	46 813,27	0	
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 846 412,68	2 100 300	2 087 300,00
Remboursement part agents Chèque déjeuner	1 264,80	1 500	2 000,00
Remboursement des annuités d'emprunts	2 213 088,49	2 217 939	2 240 781,00
Contribution des EPCI au financement du SDTAN			2 260 000,00
Excédent de fonctionnement antérieur	88 619,93	45 813	
Remboursement de travaux pour le compte des membres	468 531,56	300 000	577 500,00
Recette exceptionnelle	2 320,86	0	
Reprise par annuité des subventions d'investissement	343 983,00	377 292	377 292,00
Total recettes	4 964 221,32	5 042 844	7 544 873,00

Exploitation du centre serveurs, hébergement et Hotline

Objet	budget 2012	Prévision 2013
Exploitation du centre serveurs	73 500	73 500
Hot line	60 000	60 000
Mise en oeuvre projets évolution centre serveurs	50 000	38 573
Installation de la messagerie	50 000	20 000
Hébergement et gestion des noms de domaine	5 000	5 000
Etude service d'archivage	22 000	0
Petit équipement	500	200
Maintenance licences, serveurs	70 000	50 000
assurance des risques informatiques	2 000	2 200
TOTAL DEPENSES	333 000	249 473
Recettes des services d'hébergement	7 000	1 500
Contributions des membres pour la rénovation des services	240 000	60 000
contribution CG80 pour prestations messagerie		20 000
TOTAL RECETTES	247 000	81 500
<i>Ecart RECETTES - DEPENSES</i>	-86 000	-167 973

En dépenses :

- Les missions d'exploitation du centre serveurs et de Hotline sont assurées par la société amiénoise NEURONNEXION pour un montant annuel de 133 500€ HT.
- La mise en œuvre des projets de mise à niveau et d'évolution du centre serveurs en 2013 est estimée pour un montant de 38 573€ HT.
- L'installation de la messagerie ZIMBRA et les prestations annexes (formations) sont assurées par la société NETIXIA (20 000€ HT).
- Le syndicat mixte assure la gestion des noms de domaines pour le compte de ses membres (5 000€ HT).
- L'exploitation du centre serveurs nécessite également d'acheter du câblage et des petits équipements (200€ HT), d'assurer la maintenance des matériels (50 000€ HT) et d'acquitter une assurance couvrant les risques informatiques de ces équipements (2 200€).

En recettes :

- La convention d'hébergement spécifique avec le Comité du Tourisme de la Somme a été modifiée en fin d'année 2012 pour ne conserver que la gestion des noms de domaine (1 500€ HT) ;
- Dans le cadre de la Charte du service de messagerie collaborative, Somme numérique propose à ses membres un service de messagerie mutualisé basé sur la solution ZIMBRA. Les contributions issues de ce service sont estimées pour 2013 à 60 000€ HT. Parallèlement, le syndicat mixte a conclu une convention spécifique avec le Conseil général, par laquelle la collectivité peut commander des prestations spécifiques pour la mise en place de la messagerie dans ses services (20 000€ HT).

Réseau – exploitation, commercialisation et maintenance

Objet	budget 2012	Prévision 2013	NOTE
DEPENSES			
Exploitation et commercialisation du réseau	560 280	560 280	1
Autres prestations diverses pour l'exploitation du réseau	10 000	5 000	2
fonctionnement des plateformes SIG et DICT.FR		15 500	3
maintenance des supports SIG		5 500	4
Loyer du local FRIANT + centre serveurs	20 000	20 000	5
Electricité tête de réseau	25 000	25 000	6
Maintenance du matériel actif - cœur de réseau	200 000	130 000	7
Dévoiements du réseau	77 000	100 000	8
Droits d'occupation du domaine public	40 000	40 000	9
Frais de fonctionnement du dégroupage	50 000	50 000	10
Electricité pour DSLAM publics, points nodaux du réseau et centre serveurs FRIANT	15 000	15 000	11
Assurance des armoires de rue	6 000	6 000	12
Location réseau GAZELEC - Péronne	7 000	7 000	13
Annonces légales	10 000	10 000	14
TRANSIT IP - Internet très haut débit	35 000	38 000	15
Communication / annonces et insertion	1 000	1 000	16
Personnel Somme Numérique	150 000	180 000	17
Déplacements	1 000	1 000	18
Frais de mission	1 000	1 000	19
Chèques déjeuner	3 600	5 000	20
Réception	1 000	1 000	21
Location et assurance véhicule de service	1 200	2 700	22
petit équipement	1 000	1 000	23
Cotisation AVICCA	4 000	4 000	24
Subvention antennes satellite	1 500	1 500	25
Frais bancaires	3 000	1 500	26
Frais ligne de trésorerie	10 000	3 000	27
Honoraires	5 000	8 000	28
ICNE	9 000	0	
GRIEP pour le SDTAN	5 250	5 250	29
titre annulé sur exercice antérieur	4 750	7 480	30
TOTAL DEPENSES	1 257 580	1 250 710	
RECETTES			
Revenus du réseau des opérateurs	1 548 000	1 652 000	31
Location du réseau au CHU pour une durée de 10 ans	46 800	46 800	32
Utilisation du réseau par Amiens Métropole HT	140 000	142 800	33
Utilisation du réseau par le CG80 HT	56 000	58 800	34
Utilisation réseau autres membres	16 000	29 400	35
Contribution CG antenne satellites	1 500		36
Contribution ADSL public sur lignes dégroupées pour les membres du syndicat mixte	45 000	45 000	37
Contribution des EPCI au financement du SDTAN		2 260 000	38
TOTAL RECETTES	1 853 300	4 234 800	
Ecart RECETTES - DEPENSES	595 720	2 984 090	

En dépenses :

1. L'exploitation et la commercialisation du réseau sont assurées par la société Somme Haut Débit dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public en régie intéressée. Ce contrat fait l'objet d'une rémunération fixe (280 140€ HT) et d'une rémunération variable (280 140€ HT). Cette dernière sera éventuellement corrigée si le chiffre d'affaires constaté est inférieur de 20% ou supérieur de 20% au chiffre d'affaire contractuel.
2. En plus de l'exploitation du réseau, le syndicat mixte doit s'acquitter de prestations complémentaires (5 000€ HT).
3. En tant que propriétaire du réseau, Somme Numérique se doit d'assurer le fonctionnement du système d'information géographique (SIG) et de répondre aux DICT transmises par les entreprises (15 500€ HT)
4. Il doit également s'acquitter de la maintenance pour les supports du SIG (5 500€ HT)
5. Les salles techniques du réseau sise rue Saint Fuscien et Square Friant se trouvent dans des bâtiments loués à Amiens Métropole (20 000€)
6. Les charges d'électricité de la salle sise rue Saint Fuscien sont également refacturées par Amiens Métropole (25 000€ HT)
7. Les équipements d'activation du réseau se trouvant dans les salles de tête de réseau, mais aussi dans les armoires de points nodaux du réseau et armoires de dégroupage font l'objet de contrats de maintenance annuels (130 000€ HT).
8. Le syndicat mixte doit dévoyer le réseau en fibre optique lorsqu'il gêne pour la réalisation de projets publics.
9. En tant que propriétaire du réseau en fibre optique, le syndicat mixte doit s'acquitter de droits d'occupation du domaine public (40 000€ HT) au Département, à la SANEF, SNCF...
10. Le syndicat mixte dispose de 15 DSLAM qui permettent de fournir un accès Internet par dégroupage à des sites publics, mais aussi qui sont mis à disposition de l'opérateur France CitéVision pour dégroupier ses sites clients. Ces commandes de dégroupage nécessitent de s'acquitter de frais de fonctionnement auprès de France Télécom (50 000€ HT). Ce service est inclus dans la grille tarifaire des opérateurs et fait l'objet de prix spécifiques pour les membres du syndicat mixte.
11. Les armoires de dégroupage et de points nodaux du réseau ainsi que la salle Friant disposent chacun d'un compteur électrique (15 000€ HT)
12. Toutes les armoires de rue font l'objet d'un contrat d'assurance de bris de machine en divers lieu (6 000€)
13. Somme numérique loue une portion d'infrastructure existante à la ville de Péronne pour le passage du réseau en fibre optique (7 000€ HT)
14. La règlementation impose désormais au syndicat mixte de faire la publicité dans un journal d'annonces légales des prévisions de travaux d'aménagement numérique sur le département de la Somme, de plus de 150m en agglomération et de plus d'1km hors agglomération (10 000€).
15. Le syndicat mixte achète à 2 opérateurs, ADISTA et France Télécom, la fourniture de l'accès Internet à très haut débit pour tous les sites qui sont raccordés au réseau en fibre optique (35 000€ HT).
16. Un budget de 1 000€ HT est inscrit pour toutes actions de communications pour le réseau en fibre optique.
17. Le suivi du déploiement du réseau et la gestion du SIG sont assurés en interne par 2 ingénieurs et un agent technique (180 000€), pour lesquels il faut compter également :
18. Les frais de déplacements (1 000€ HT)
19. Les frais de mission (1 000€ HT)
20. Les chèques-Déjeuner (5 000€ HT)
21. Les frais de réception (1 000€ HT)
22. Le véhicule de services (2 700€ HT)
23. L'acquisition de petits équipements (1 000€ HT)

24. Le syndicat mixte adhère à l'AVICCA - **A**ssociation des **V**illes et **C**ollectivités pour les **C**ommunications électroniques et l'**A**udiovisuel - (4 000€)

L'Association regroupe des collectivités territoriales françaises (villes, intercommunalités, départements, syndicats mixtes, etc.), de toutes tailles et sans distinctions politiques, qui sont actives :

- ▶ pour l'aménagement de leur territoire en réseaux de communications électroniques
- ▶ pour le développement des services et des usages.

En relation avec les acteurs économiques et les pouvoirs publics, elle représente et défend l'intérêt des collectivités, et, à travers elles, l'intérêt public local.

25. Le syndicat mixte assure pour le compte du Département de la Somme le traitement des dossiers de demande d'aide pour l'installation d'une antenne satellite (1 500€) ; cela concerne les lignes des particuliers qui ne sont pas éligibles à l'ADSL.
26. Le syndicat mixte a prévu de réaliser des emprunts pour le financement du renouvellement de la tête de réseau pour lesquels il faut compter des frais de dossier (1 500€)
27. Et dispose d'une ligne de trésorerie pour assurer le paiement des prestations en attendant le versement des contributions et des subventions (3 000€).
28. Le syndicat mixte peut faire appel en tant que de besoin à un conseil juridique dans le cadre de la gestion du réseau (8 000€ HT)
29. La contribution au GRIEP (Groupement régional de l'Insertion par l'emploi en Picardie) comme prévu par délibération du 21 novembre 2011 pour la mise en œuvre du SDTAN de la Somme (5 250€)
30. Une provision de 7 480€ est inscrite en cas de contestation sur des titres de recettes émis en 2012.

En recettes :

31. Le chiffre d'affaires contractuel de recettes du réseau pour l'année 2013 inscrit dans la convention de DSP s'élève à 1 652 000€ HT.
32. Comme prévu par délibération du Comité syndical du 21 novembre 2011, la recette de location de 468 000€ HT émise en 2011 au titre de la convention signée avec le CHU d'Amiens en décembre 2010, est répartie au budget sur la durée de la convention à raison de 46 800€ HT pendant 10 ans.
33. La contribution au réseau pour les membres de Somme numérique s'élève à 840€ HT par an par site connecté au réseau en fibre optique, soit une prévision de 142 800€ HT pour Amiens Métropole ;
34. 58 800€ HT pour le Département de la Somme ;
35. 27 900€ HT pour les autres collectivités.
36. Le Département de la Somme rembourse à Somme Numérique les aides versées pour l'installation d'une antenne satellite aux particuliers disposant d'une ligne non éligible à l'ADSL (1 500€).
37. Somme numérique propose à ses membres la fourniture d'un accès Internet à leurs sites publics (dégrouper possible grâce à 15 DSLAM publics). Cela concerne à ce jour 206 sites publics pour Amiens Métropole, le Département, la communauté de communes du Pays du Coquelicot, les communes d'ALBERT, CURCHY, EPAGNE-EPAGNETTE et BRAY-SUR-SOMME, pour une recette estimée en 2013 à 45 000€ HT.
38. Conformément au règlement financier du SDTAN adopté le 18 juin 2013, les EPCI doivent verser des contributions à Somme Numérique pour la mise en œuvre du SDTAN. Elles seront appelées au lancement du programme (2 260 000€ HT).
- Il convient de relever que ces recettes gonflent le budget de fonctionnement mais elles seront affectées à l'opération d'investissement (cf virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 2 675 365€).

Mise à disposition des armoires NRAZO

Objet	budget 2012	Prévision 2013
DEPENSES		
Assurance	8 000	8 000
Frais d'occupation du domaine public	1 500	1 000
Electricité des armoires NRA-ZO	40 000	45 000
TOTAL DEPENSES	49 500	54 000
RECETTES		
Redevance de France Telecom et FREE		31 000
TOTAL RECETTES	0	31 000
Ecart RECETTES - DEPENSES	-49 500	-23 000

59 armoires NRA-ZO sont installées sur l'ensemble du département. Cela représente une charge de fonctionnement pour :

- les frais d'assurance – 8 000€ HT
- les droits d'occupation du domaine public – 1 000€ HT
- les charges d'électricité des armoires – 45 000€ HT

En contrepartie, Somme Numérique met ces armoires à disposition des opérateurs et en premier lieu de France Télécom qui loue un espace dans chacune d'elles. FREE loue également un espace dans les sites d'AVELUY, DAOURS et NIBAS. Ces espaces sont loués 800€ HT par an, soit 31 000€ HT pour l'exercice 2013.

Ces recettes sont intégrées dans le chiffre d'affaires du délégataire du réseau.

Section d'investissement

Objet	CA 2011	Total budget 2012	Prev 2013
DEPENSES			
Salle serveur	54 164,79	201 000	180 000,00
Investissements Réseau	1 977 919,39	1 794 656	15 091 364,00
Report d'investissements de l'exercice précédent	366 681,59		
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 398 765,77	1 995 656	15 271 364,00
Capital des emprunts	1 007 404,12	999 957	1 088 700,00
Transfert par annuité des subventions d'équipement	343 983,00	377 292	377 292,00
Déficit d'investissement antérieur	923 670,34	884 950	
Total dépenses	4 673 823,23	4 257 855	16 737 356,00
RECETTES			
Virement de la section de fonctionnement		105 135	2 675 365,00
Financement de la mise en œuvre du SDTAN			10 625 641,00
Fonds européens	663 805,08	196 195	
Autres subventions et participations	68 675,00	381 000	980 000,00
Emprunt		455 000	450 525,00
Report d'investissements de l'exercice précédent	1 016 768,89	935 263	
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 749 248,97	2 072 593	14 731 531,00
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement		179 438	
Amortissement	2 039 624,05	2 005 825	2 005 825,00
Total recettes	3 788 873,02	4 257 855	16 737 356,00

Centre serveurs

Objet	budget 2012	Prévision 2013
Matériels du centre serveurs	125 000	100 000
Concessions et droits assimilés	76 000	80 000
TOTAL DEPENSES	201 000	180 000

Le syndicat mixte a lancé des consultations pour le renouvellement des outils de filtrage Web et filtrage messagerie, qui pourront donner lieu à des investissements de matériels et de licences.

Réseau

Objet	budget 2012	Prévision 2013
Dévoisement de réseaux	21 760	
Etudes, contrôle des travaux et missions SPS	40 364	20 000
Raccordement de sites sur les territoires des coms de coms	401 396	550 000
Aménagement interne des sites	30 000	25 723
Extension du réseau à la demande des opérateurs dans le cadre de la commercialisation	155 767	365 000
Raccordement entreprises isolées et zones d'activités	100 000	100 000
Mise en place de fourreaux	45 000	0
Extension du réseau sur la Côte Picarde	240 000	0
Extension du réseau pour le Conseil Régional		800 000
Shéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique	150 000	12 825 641
Extension du réseau - mise en œuvre du SDTAN	308 906	0
Remise à niveau de la tête de réseau	29 000	320 000
Mobilier de bureau et matériel informatique du pôle réseau	0	5 000
Honoraires AMO ; Label ZATHD	80 000	80 000
Zones Blanches - raccordement NRAZO Plachy	185 464	0
migration version SIG NetGeo	7 000	0
TOTAL DEPENSES	1 794 657	15 091 364,00
Subvention Région		800 000
SDTAN REGION		1 650 000
SDTAN DEPARTEMENT		3 300 000
SDTAN FEDER		1 650 000
SDTAN ETAT (FSN)		4 025 641
Subvention fonds européens	296 195	
Contributions pour le projet Côte Picarde	86 000	
Subventions pour l'AMO SDTAN	55 000	
Participation CG80	100 000	
Participations et subventions pour le Label ZATHD	140 000	180 000
Emprunt de Somme Numérique	355 000	450 525
TOTAL RECETTES	1 032 195	12 056 166,00
Ecart RECETTES - DEPENSES	-762 462	-3 035 198

Les prévisions d'investissements sur le réseau fibre optique sont estimées pour 2013 à 15 091 364€ HT et comprennent :

- le contrôle et le suivi des travaux – **20 000€ HT** (fonds propres de Somme Numérique)
- le raccordement de sites publics à la demande des adhérents et leur aménagement interne – **575 723€ HT** (participation des membres)

- l'extension du réseau à la demande des opérateurs – **365 000€ HT** (commercialisation)
- des projets de raccordement d'entreprises et de zones d'activités – **100 000€ HT** (aménageurs de zones)
- le raccordement d'établissements d'enseignements de la Région – **800 000€ HT** (Conseil régional de Picardie)
- la mise en œuvre du programme 2012-2017 du SDTAN de la Somme - **12 825 641€ HT** (cf délibération du 18 juin 2012)
- la mise à niveau de la tête de réseau – **320 000€ HT** (financement par emprunt)
- le mobilier de bureau et matériels informatiques – **5 000€ HT** (fonds propres)
- les honoraires de l'AMO pour le label ZATHD des zones d'activités de la Somme – **80 000€ HT** (aménageurs de zones et fonds propres de Somme numérique)

Les recettes prévues pour 2013 en couverture des investissements réseau sont :

- la participation de la Région pour le raccordement de ses sites (**800 000€**)
- le financement des opérations du SDTAN – **10 062 641€**
- les participations des aménageurs de zones et subvention FEDER pour le label ZATHD (**180 000€ HT**)
- L'emprunt prévisionnel pour le financement des opérations propres au syndicat mixte – **450 525€**

Charges d'emprunt

Somme Numérique a emprunté à ce jour 37 623 021€, dont :

- 31 693 021€ pour la création du réseau structurant (financés par à 83% par le CG80 et à 17% par Amiens Métropole) ;
- 775 000€ pour la boucle Nord-ouest (financé par le CG80) ;
- 3 355 000€ pour la couverture des zones blanches (financés par le CG80) ;
- 1 000 000€ pour la connexion des NRA au réseau en fibre optique en vue du dégroupage par les opérateurs FREE et TELOISE (financé par Somme Numérique)

Amiens Métropole et le Conseil général de la Somme se partagent une partie du remboursement de ces emprunts selon les critères définis ci-dessus.

Annuité 2013 : 2 398 200€, dont 2 240 781,27€ remboursés par Amiens Métropole et le Département.

Amortissements

Au budget primitif, les écritures d'amortissement sont reconduites à l'identique de l'exercice précédent. Les amortissements issus des investissements de 2012 seront inscrits en DM1 après le vote du compte administratif.

- Amortissement des matériels et du réseau : 2 005 825€
- Amortissement des subventions : 377 292€

Equilibre du budget ANNEXE

Le budget annexe 2013 de Somme Numérique s'équilibre par un virement de **2 675 365€** de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

TOTAL FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT

La proposition du budget primitif 2013 pour le budget annexe de Somme Numérique s'élève à **24 282 229 € HT.**

=====